

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Mardi 02 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 11
Absents : 6
Procurations : 3
Votants pour : 14

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le DEUX JUIN à DIX-SEPT HEURES TRENTE

Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : Le mardi 26 mai 2026

PRESENTS : Mmes BIAIS Carole, RAYNIER Valérie, ROMAN Isabelle, DAGNAC Eliane, GIRAUDEAU Emilie, ZANIN Marie et Mrs BOUSQUET Jean-Louis, LABEUR Michel, MARETTE Louis, PUJOL Jacques, ZAMBONI Daniel.

A donné pouvoirs : PONS Géraldine, POUIL Bernadette, ROOU Christine,

Absents Excusés : AMOUROUX Florence, PONS Géraldine, POUIL Bernadette, ROOU Christine, SANEGRE Audrey, SENGDARA-COUMEL Jordane

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT SAAD 2025 - Budget Annexe

Sous la présidence de Monsieur LOUIS MARETTE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de fonctionnement du SERVICE d'AIDE A DOMICILE 2025 comme suit :

Section de fonctionnement :

Fonctionnement

Recettes de l'exercice :	286 768.16 €
Dépenses de l'exercice :	294 141.26 €
Résultat de l'exercice (déficit) :	- 7 373.10 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

Il est proposé de couvrir le déficit de 7 373.10 € par la réserve de compensation.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Mazères, le 02 juin 2026



Le Président,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,
Michel LABEUR

Accusé de réception en préfecture
009-260902945-20260602-2_202629-DE
Reçu le 12/06/2026